

### SOMMAIRE

**ASC : LES PICS ONT LEUR PLATEFORME**

**HANDICAP ET INAPTITUDES**

**FO COM REDOUTE UN ANGLE MORT**

**ÉPISODES CLIMATIQUES : ANTICIPER PLUTÔT QUE SUBIR**

## ASC LES PICS ONT LEUR PLATEFORME

### OFFRES DE LANCEMENT

Pour souhaiter la bienvenue aux postières et postiers de la DEX CIL sur la plateforme, une offre promotionnelle sera proposée :

**\*4 places de cinéma à 4€**

**\*1 parc d'attraction ou concert à -40%**

**Une nouvelle plateforme ASC pour les agents de la DEX CIL : modernisation et ambitions sociales**

La nouvelle plateforme dédiée aux Activités Sociales et Culturelles (ASC) sera prochainement mise en service avec un logo spécifique, marquant une évolution importante dans l'accès aux prestations pour l'ensemble des agents.

Ce nouvel outil numérique a été confié au prestataire KALIDEA, déjà reconnu pour son accompagnement du CSE Central. Ce choix s'inscrit dans une volonté de continuité et de fiabilité, avec un partenaire expérimenté dans la gestion de plateformes dédiées aux avantages salariés.

**Un accès simplifié pour tous les agents**

Chaque agent a reçu un lien de connexion directement sur sa messagerie professionnelle. Ce lien, valable pendant une durée d'un mois, permettra à chacun de créer son compte personnel et d'accéder à l'ensemble des services proposés. L'objectif est clair : faciliter l'appropriation de l'outil par tous, grâce à une interface intuitive, accessible et pensée pour répondre aux besoins du plus grand nombre.

**Une offre riche, diversifiée et compétitive**

La plateforme ambitionne de proposer une large gamme d'offres sociales et culturelles, à destination des postières et des postiers des PICS, mais également de leurs familles. Au-delà des offres, le site intégrera également des contenus informatifs essentiels à la vie du CSE :

- publication des procès-verbaux,
- présentation des élus,
- identification des membres de la commission ASC.

Cette transparence vise à renforcer le lien entre les agents et leurs représentants.

**FOCom, un engagement constant au service du social.**

Dans ce contexte de transformation et de modernisation des ASC, FOCom réaffirme son rôle central et son engagement sans faille en faveur des agents. Défenseur historique des droits sociaux, FOCom continuera de veiller à ce que chaque prestation soit accessible, équitable et réellement bénéfique pour l'ensemble des personnels. FOCom restera pleinement mobilisé pour accompagner le déploiement de cette nouvelle plateforme, en portant la voix des agents et en exigeant des améliorations concrètes lorsque cela sera nécessaire.

# HANDICAP ET INAPTITUDES

## FO COM REDOUTE UN ANGLE MORT

Au sein des PIC, la polyactivité est désormais généralisée, avec des agents amenés à exercer plusieurs activités au cours d'une même journée. Si cette organisation répond à des impératifs de production, elle soulève néanmoins de fortes inquiétudes pour les agents en situation d'inaptitude. FO Com alerte notamment sur les conditions de travail de certains agents affectés à des chantiers manuels sur des plages longues pouvant atteindre sept heures consécutives. Une telle exposition augmente significativement les risques de troubles musculosquelettiques (TMS), en particulier pour les agents déjà fragilisés.

### Face à cette situation, FO Com demande :

- la mise en place d'une étude approfondie sur l'impact de ces organisations de travail,
- une diversification réelle des activités pour les agents concernés,
- une adaptation des postes permettant de préserver la santé tout en maintenant l'employabilité.

Au-delà des conditions de travail, c'est également la question de l'évolution professionnelle qui est posée. Un agent cantonné à une seule activité manuelle se retrouve, de fait, bloqué dans la validation de ses unités de compétences (UC), freinant toute progression. FO Com s'inquiète également des nouvelles modalités d'accès aux RAP, désormais soumises à la seule décision de l'encadrant. Cette évolution risque d'accentuer les inégalités, notamment pour les agents en inaptitude. À ce jour, aucune réponse claire n'a été apportée par la Direction sur leurs perspectives d'évolution.

**FO Com exhorte la Direction à garantir l'égalité des parcours professionnels, y compris pour les agents en situation d'inaptitude, et adapter l'organisation du travail à la réalité des capacités physiques.**

## ÉPISODES CLIMATIQUES : ANTICIPER PLUTÔT QUE SUBIR

Les événements climatiques du début d'année 2026 ont mis en lumière des lacunes importantes en matière d'anticipation au niveau local. Neige, inondations et conditions extrêmes ont empêché de nombreux agents de se rendre sur leur lieu de travail.

FO Com dénonce un manque d'écoute de la Direction face aux difficultés rencontrées sur le terrain. Il est impératif de sortir d'une logique de gestion au cas par cas et de construire des dispositifs anticipés et protecteurs.

Lors d'une réunion récente, FO Com a formulé plusieurs propositions concrètes :

- ➔ permettre aux agents de poser un repos compensateur (RC) ou un congé annuel (CA) en amont d'une alerte météo orange ou rouge,
- ➔ offrir la possibilité d'annuler ce congé si l'agent peut finalement se rendre au travail,

- ➔ protéger le solde de congés des agents face aux immobilisations prolongées,
- ➔ mettre en place un mécanisme de gel des PNT dans ces situations exceptionnelles.

Ces mesures visent à éviter que les aléas climatiques ne pénalisent injustement les agents, notamment en les contraignant à consommer leurs congés. Il est grand temps d'instaurer un véritable droit à l'anticipation et sécuriser les droits des agents face aux événements climatiques.

**FO Com appelle la Direction à sortir du flou et à apporter des réponses rapides et opérationnelles, l'incertitude est un irritant évitable.**

**FLASHEZ LE QR CODE POUR VOIR  
LA LISTE DE VOS RÉFÉRENTS PIC**

